

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 2 décembre 2024, à 19h00

Absents :
Bruno MORAT

Secrétaire de séance : Gaelle FAYOLLE
Approbation procès verbal du 14/10/2024 : unanimité

Adhésion contrat prévoyance MNT

Au 1^{er} janvier 2025 il est obligatoire pour la commune de proposer un contrat de prévoyance collective aux agents de la commune.

L'adhésion peut être obligatoire ou facultative pour les agents.

La commune doit participer à hauteur de 7€/mois/agent minimum.

Après discussion le conseil propose une adhésion facultative et une participation de 7€/mois/agent.

Adoption à l'unanimité

A titre informatif il faudra statuer sur le contrat mutuelle avant le 1^{er} janvier 2026.

Décision modificative

La commune doit provisionner des sommes pour dépréciation de créances, pour cela il est nécessaire de virer des crédits aux comptes 687 et 681 pour 2 325,80 €. A cette fin le compte 615221 très excédentaire sera réduit de 2 325,80 €.

Adoption à l'unanimité

Passage au compte financier unique

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que M. BISSON, conseiller aux décideurs locaux auprès du service de gestion comptable de Villefranche sur Saône a proposé à la commune de passer au compte financier unique en lieu et place du compte de gestion et du compte administratif.

Il propose de délibérer pour adopter ce nouveau document.

Adoption à l'unanimité

Questions diverses

- Afin de préparer le budget 2025, il est nécessaire de faire établir très rapidement les devis de travaux, notamment pour la salle des fêtes.

- Alain informe le conseil que :

- compromis signé pour un des deux terrain montée des roches
- les travaux de réalisation des nouveaux sanitaires et de l'installation de la douche à l'école aurtont lieu pendant les vacances de Noël
- des réparations ont été faites sur le tracteur
- une réunion est prévue avec les assistantes maternelles qui occuperont la maison ruale de proximité et de services aux familles, l'association créée par elles se nomme « Les p'tites fripouilles chameloises »

- Les lots 6 et 8, qui concernent les menuiseries intérieures et extérieures sont en cours d'attribution.
- Des travaux de busage sont prévus dans le fossé derrière la maison rurale de proximité et de services aux familles.
- La vente du terrain à ASTERIA PROMOTION pour la construction des logements a été signée le 25/11/2024.
- Les travaux de dévoiement des colonnes d'eau et d'assainissement auront lieu en janvier et février.
- La nouvelle voirie de desserte de la maison rurale de proximité et de services aux familles et des logements sera étudiée et les travaux devraient commencer en 2025.
- Les travaux d'installation du nouvel éclairage public rue Jean Marie Sonneroy ont débuté. L'éclairage sera coupé durant les travaux
- Une antenne 5G va être installée à Vaurion

- Didier Thevenard fait remonter plusieurs choses :

- Il est dommage que la commune n'ait pas été informée du goûter offert par la « Vallée de l'Atlas » aux enfants de l'école. Un article est toutefois prévu dans la gazette.
- Les horaires des employés ne sont pas assez connus des élus, et notamment les dates de congés. Celle-ci seront communiquées aux élus par le biais de leur groupe What'app.

- Patrice Gardette fait également remarquer que les habitants se plaignent de l'entretien des chemins ruraux

- Pierre Cala relève un problème récurrent de divagation de chiens et le manque d'entretien d'un mur de la mairie recouvert de lierre.

Alain répond qu'un point va être fait rapidement avec les employés concernés sur le planning et les travaux à réaliser.

Pour ce qui concerne les chemins il rappelle que l'épareuse commandée est arrivée tardivement dans la saison. De plus la saison a été très pluvieuse et le travail s'en est trouvé compliqué. Il faut aussi prendre en compte le temps de prise en main de la machine.

- Patrice Gardette rappelle que les travaux rue de la concorde ont été financés par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées et que le reliquat 2024 sera reporté sur 2025, soit 109 000€.

- La commune a relancé les services pour le classement de la halle. Un nouveau point aura lieu au prochain conseil.

- Fin de séance : 20h15